

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2015

Convoc. du 10/12/152015

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Pascal MÉHEUT, Maire.

Présents : Mmes THIERY F.- RABELLE M-H - GAYET S. - MORONVAL N. - BERGANDY Ch.

Mrs COLMANT G. - GRANDSEIGNE F. SAVARD J-M – GARNIER Ch. –
F. LEBON – N. TRIPET – O. LUTHIER

Absents :

Pouvoirs : de J-Paul GARNIER à Francine THIERY
de Virginie GUESDON à Sylvie GAYET

Secrétaire : Jean-Michel SAVARD

Le Maire fait une lecture rapide du compte rendu du conseil municipal précédent. Ce dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir : la validation des propositions de remboursement de l'assurance concernant le matériel roulant et le contenu du hangar détruits dans l'incendie du 5 septembre 2015, et d'autre part l'idée d'un contrat rural. Le Conseil Municipal accepte ces ajouts.

De plus, le Maire, avec accord du Conseil, donne la parole à Mme LEROUX Anne, Mr. PIERRE Alain, et Mr. LEMAURE Gérard habitants de Vernelle et de Marnoue-La-Poterie qui exposent le problème récurrent de l'assainissement dans ces hameaux. Après un bref historique de la situation depuis 1996, Mr. PIERRE souligne que d'après le rapport d'un cabinet d'expert datant de 1997, il ressortait que l'assainissement individuel était impossible à réaliser, vu la configuration des lieux (*canal de l'Ourcq et carrières*), pour les trois quarts des habitations. La conclusion du rapport préconisait donc un « assainissement collectif ». Néanmoins, la communauté de communes du Pays de l'Ourcq (*ayant compétence en « eau » et « assainissement »*) avait décidé, en 2006, d'inscrire l'assainissement des hameaux en « individuel » et avait précisé que ce zonage serait revu dans les 5 ans à venir. Depuis aucune information à ce sujet n'a été donnée.

Le Maire répond que la CCPO a pour priorité l'installation de stations d'épuration dans les communes qui n'en sont pas encore dotées, d'une part, que suite à l'élection de 3 nouveaux vice-présidents dont les attributions ne sont pas à ce jour clairement définies, et d'autre part à l'éventuelle fusion, ou pas, des Communautés de Communes du Pays Fertois et du Pays d'Ourcq, enfin le zonage sera revu courant 2016. Mr. Le Maire se propose d'accompagner Mr. PIERRE et Mme LEROUX lors d'un futur rendez-vous avec les services concernés de la CCPO. Affaire à suivre.

Le Maire ouvre maintenant la séance.

VALIDATION REMBOURSEMENTS ASSURANCE

Le Maire rappelle que suite à l'incendie du hangar du 5 septembre 2015, il ressort que le matériel roulant appartenant à la commune, ainsi que le « contenu divers » du bâtiment sont totalement détruits. La commune étant très bien assurée, les propositions de remboursements de l'assurance sont les suivantes :

Pour le véhicule KANGOO : 8 172 € ttc, franchise déduite

Pour le tracteur : 5 848 € ttc, franchise déduite

Contenu du bâtiment : 26 145, 03 €

A

Les versements de l'assurance se feront par 2 enveloppes de : 18 663,00 € remis de suite et 7 781,00 € versés sur présentation de factures (*achat de matériels de remplacement*).

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide ces propositions de remboursement par l'assurance.

ACHAT D'UN VÉHICULE

Sur les sommes énoncées précédemment, le Maire propose de consacrer 10 000 € ht (en investissement) pour l'achat d'un utilitaire dès qu'une bonne occasion se présentera rapidement. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité et sur les 7 781,00 €, l'achat de :

Une remorque légère pour 1 600 €

Une saleuse..... 2 000 €

Une valise « outils » complète. 300 €

Panneaux électoraux..... 1 000 €

Des panneaux de signalisation, cuve à eau 500 l avec pompe, et divers.....

Ces investissements (remboursés par l'assurance sur facture) seront inscrits au budget 2016. Accord du conseil à l'unanimité. Un grand merci à Charles GARNIER pour le prêt d'un véhicule de remplacement.

Mr. J-Michel SAVARD pose une question au Maire : est-il prévu l'embauche d'un 2^{ème} agent technique pour la voirie ? réponse : pas dans l'immédiat, à réfléchir avant vote du budget 2016.

INFORMATIQUE ECOLE ET MAIRIE

Ecole : A l'heure actuelle, l'école dispose de 12 ordinateurs dont 2 sont hors service. Le Maire informe qu'il a eu une réunion avec Mme VASSEUR, directrice de l'école et M. GUYOT, responsable de l'informatique « Education Nationale Seine et Marne Nord » qui préconise de monter à 15 ordinateurs entraînant pour la commune, en 2016, l'achat de 5 nouveaux ordinateurs ($12 - 2 + 5 = 15$) de préférence portables pour un coût de 3 300 € ht (*y compris remise à niveau des 10 ordinateurs anciens, + la licence pour l'ordinateur de l'institutrice + partitionnement*). Après en avoir délibéré le Conseil donne son accord à l'unanimité pour cette proposition.

Le Maire souhaite investir éventuellement pour la rentrée 2016, dans l'achat de 5 tablettes pour les « maternelles » (*224,17 € ht/unité en 9,6 pouces*) à condition que les enseignants formés s'en servent. Accord du conseil. A suivre.

Mairie : Le Maire profite de l'occasion pour proposer également l'achat d'un ordinateur plus performant pour le secrétariat de mairie. Le matériel actuel serait transféré dans le bureau des adjoints en remplacement d'un ordinateur qui est en mauvais état et obsolète. Accord à l'unanimité du conseil.

SÉCURITÉ ECOLE / VILLAGE

Le Maire rappelle qu'il serait bon, dans la période actuelle, de réfléchir à équiper certains secteurs de la commune, de caméras de surveillance ou tout équipement de sécurité, notamment aux abords de l'école, de la Mairie, de la poste, voire les entrées de village.

Pour l'école, installation à la porte de l'école, côté parking, d'un visiophone, d'une gâche électrique et d'un groom de rappel. Pour la mairie : installation d'une caméra de surveillance ainsi qu'aux abords de la poste (*braquage par deux fois avec arme à feu*). Pour les entrées de village, pose d'éventuels radars pédagogiques (*dossier de demande de subvention à établir dans le cadre des amendes de police*)

pour réduire la vitesse excessive des automobilistes. Le Maire précise que ces installations sécuritaires pourraient être subventionnées (*80 % au maximum*) par la DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*). Le conseil donne son accord et mandate Frédéric GRANDSEIGNE, conseiller municipal, pour le montage du dossier d'étude qui doit être déposé à la Préfecture de S & M avant le 29 février 2016.

AUTORISATION AVANCE DE TRÉSORERIE POUR LE 1^{er} trimestre 2016

Nous avons la possibilité, comme tous les ans, de débloquer 25% des crédits ouverts au budget 2015 soit 76 391,08 €, en avance de trésorerie afin de faciliter le bon fonctionnement de la collectivité sur le premier trimestre 2016 pour liquider et mandater les dépenses d'investissement engagées sur 2015. Voté à l'unanimité.

COMMISSION « COMMUNICATIONS »

Le Maire souhaite réactiver la commission « communications » en sommeil depuis plus d'un an. Celle-ci a pour but la communication en général : le bulletin municipal, la mise à jour du site internet, les infos avec la presse,...).

A ce sujet, après avoir fait un tour de table, il ressort une nouvelle composition comme suit : Olivier LUTHIER, Virginie GUESDON, Pascal MÉHEUT, et Frédéric LEBON se portent volontaires. Le Maire précise que cette commission peut être complétée par des membres extérieurs à tout moment.

CONTRAT RURAL

M. BOUCHET, Assistant à Maître d'Ouvrage, que le Maire a rencontré pour évoquer les travaux de l'Eglise, avait souligné la possibilité pour notre commune, de pouvoir ouvrir un contrat rural (3 opérations pour un montant global plafonné à 300 000 € et subventionnable à 80% du ht par La Région, le Département et l'Etat) concernant des aménagements paysagés et sécuritaires : cour et abords de l'école, de la salle des fêtes, carrefour église-Mairie, accès cimetière, sécurisation des trottoirs.... Le Maire propose d'inviter M. BOUCHET à la prochaine réunion de la commission des travaux.

POUR INFORMATION

Le Maire annonce l'élection des 3 nouveaux vice-présidents à la CCPO : Mrs PICAUD Robert, adjoint au Maire de Cocherel, GAUTIER Bruno, Maire d'Ocquerre et LASCOURREGES Sébastien, adjoint au Maire de Congis pour lesquels, à ce jour, les délégations ne sont pas encore formellement connues.

Il rappelle le goûter des Anciens qui aura lieu demain, mercredi 16 décembre à la salle des fêtes.

Une réunion du syndicat agricole cantonal est prévue le 6 janvier 2016 au Mille Club

Prochaine réunion de travail pour le PLU : jeudi 17 décembre à 14 h en mairie. A ce jour, pas d'éléments nouveaux à communiquer. A suivre.

Vœux du Maire : ceux-ci auront lieu le jeudi 7 janvier 2016 à 19 h, salle des fêtes.

Le Maire invite M. David GALLET, Président du Football de May à présenter son projet de course à pied d'obstacles « MAY DAY » qu'il souhaite organiser sur le territoire communal fin mai 2016. Après exposé, l'ensemble des membres du Conseil souhaite un complément d'informations concernant les autorisations des propriétaires des parcelles traversées pour les besoins de la course, les mesures de sécurité détaillées liées à l'ensemble de la manifestation sportive (participants et public), le stationnement des véhicules, la circulation... donc, la présentation d'un cahier des charges des plus précis lui permettant de donner son avis en toute connaissance de cause. Affaire à suivre.

La séance est levée à 21 h 48 mn.

Le secrétaire :

J-M SAVARD



Le Maire

Pascal MÉHEUT

